



VE'ARIMA'I

La lettre de l'artisanat

Retrouvez chaque trimestre la lettre de l'artisanat traditionnel, afin de suivre l'actualité du secteur, de s'informer sur la réglementation et les aides disponibles et de découvrir tout le talent de nos artisans polynésiens !

À LA UNE

Huit artisans polynésiens Au Salon international de l'agriculture à Paris

Le Salon international de l'agriculture (SIA) se tiendra du 21 février au 1^{er} mars 2026 au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Cette édition rassemblera vingt-quatre exposants polynésiens, dont huit artisans qui mettront en lumière la richesse et la diversité du patrimoine et des savoir-faire locaux.

Pour cette 61^e édition, le Service de l'artisanat traditionnel, en partenariat avec la CAPL (Chambre d'agriculture de Polynésie française), assure la coordination de la représentation de l'artisanat polynésien avec l'organisation générale du Salon international de l'agriculture. Cette année, huit artisans feront le voyage jusqu'à Paris avec dans leurs bagages des bijoux traditionnels en coquillage, en nacre, perle, des sacs en tissu, des bijoux en crochet, des produits en *pae'ore* issus du tressage traditionnel ainsi que des *pāreu*. Les artisans traditionnels vont rejoindre les exposants polynésiens producteurs partis faire découvrir et goûter aux visiteurs les produits du *fenua* comme la vanille et le rhum au Pavillon 7 du salon, dédié aux territoires d'Outre-mer. La participation de ces artisans à ce salon constitue un levier important de promotion de l'artisanat traditionnel, de visibilité à l'international et de valorisation de l'identité culturelle polynésienne. C'est également une réelle opportunité pour eux de nouer des relations professionnelles en direct avec des acteurs de l'Hexagone et de développer une clientèle à l'international. Par ailleurs, une visite à l'Élysée est prévue, offrant aux artisans l'opportunité de rencontrer le président de la République française.

« Notre artisanat, vecteur de promotion de la Polynésie »

Parmi les huit artisans, on retrouvera Inarii Rehia. Originaire de Rurutu, Inarii exerce son activité artisanale depuis une vingtaine d'années. « Pour moi, le choix de ce métier était une évidence. Dans la famille, les gestes de vannerie et de création de bijoux se transmettent de génération en génération ! » Toute l'année, cette artisan expose ses créations au Musée de Tahiti et des îles, au terminal de croisières de Papeete et lors des différents salons d'artisanat. Depuis l'année dernière, elle se tourne aussi vers le marché de l'international afin de développer son activité et de promouvoir les produits

artisanaux, le savoir-faire et les matières premières de la Polynésie. « J'ai participé l'année dernière pour la première fois au Salon international de l'agriculture à Paris. Ce fut une belle expérience et l'opportunité de faire découvrir notre artisanat aux visiteurs. Entre les vaches et les cochons, les stands des Polynésiens constituent un vrai rayon de soleil au milieu de ce salon dédié à l'agriculture. Notre artisanat est aussi un vecteur de promotion et de valorisation de la Polynésie. Les gens s'intéressent à notre savoir-faire et nous prenons plaisir à leur parler de la Polynésie. » Après cette première expérience au bilan positif tant au niveau des ventes que de l'extension de son réseau, Inarii participera à nouveau au Salon de l'agriculture cette année. « L'année dernière, nous étions seulement trois artisans, cette année nous partons à huit, soutenus et accompagnés par le Service de l'artisanat traditionnel. »



L'INFO POUR LES PROS

L'APPELATION TĪFAIFAI PROTÉGÉE



L'artisanat, et en particulier le *tīfaifai*, est fortement impacté dans sa reconnaissance par le marché des créations importées à moindre coût sous l'appellation *tīfaifai*. C'est pourquoi le Pays a choisi de protéger localement l'utilisation de cette appellation dans un cadre commercial, en adoptant en octobre 2025 un arrêté réservant le nom *tīfaifai* aux seuls artisans traditionnels agréés, qu'ils exercent à titre individuel en tant que patentés, ou au sein d'une structure associative agréée. Cet arrêté est pleinement entré en vigueur le 10 janvier 2026.

Dorénavant, l'utilisation non-conforme de la dénomination *tīfaifai* dans un cadre commercial est sanctionnée d'une contravention de troisième classe.

Un artisan traditionnel agréé qui ne respecte pas la réglementation s'expose également au retrait administratif de sa carte d'agrément pour une durée pouvant aller jusqu'à 5 ans.

Les artisans non agréés qui confectionnent et vendent des *tīfaifai* sont invités à prendre contact avec le Service de l'artisanat traditionnel pour obtenir leur agrément.

Cet arrêté ne concerne pas les *tīfaifai* réalisés en Polynésie dans un cadre non commercial.

Plus d'infos :

<https://www.service-public.pf/art/un-arrete-pour-proteger-lutilisation-commerciale-du-nom-tifaifai/>



C'EST À L'AGENDA

Pour ne rien manquer

FÉVRIER

Du 1^{er} au 28 février

Exposition artisanale au Musée

Musée de Tahiti et des îles
Service de l'artisanat traditionnel

Du 11 au 14 février

Exposition artisanale de la Saint-Valentin

Marché de Uturoa - Raiatea
Fédération Hava'i Nui

Du 14 au 26 février

Exposition artisanale à l'arrivée de l'Aranui

Rurutu et Tubuai
Comités du tourisme de Rurutu et Tubuai

Du 23 février au 8 mars

Salon Te Rara'a

Hall de l'assemblée de la Polynésie française
Association Te Rara'a

27 et 28 février

1^{er} Mahana pae

Marché de Uturoa - Raiatea
Comité d'artisanat du marché de Uturoa

MARS

Jusqu'au 8 mars

Salon Te Rara'a

Hall de l'assemblée de la Polynésie française
Association Te Rara'a

Du 1^{er} au 31 mars

Exposition artisanale au Musée

Musée de Tahiti et des îles
Service de l'artisanat traditionnel

Du 28 mars au 19 avril

Exposition artisanale à l'arrivée de l'Aranui

Rurutu et Tubuai
Comités du tourisme de Rurutu et Tubuai

Du 30 mars au 4 avril

Exposition artisanale pour la fête de la Pâques

Tubuai
Commune de Tubuai

AVRIL

Du 1^{er} au 30 avril

Exposition artisanale au Musée

Musée de Tahiti et des îles
Service de l'artisanat traditionnel

Du 15 au 18 avril

3^e Salon des Arts de la Maison

Hôtel Hilton – Fa'a
Service de l'artisanat traditionnel

Du 20 au 25 avril

Salon du tifaifai

Hall de l'assemblée de la Polynésie française
Association Te Api nui o te tifaifai



TALENT D'ARTISAN

TEVAITE et ses créations florales au 3^e Salon des Arts de la Maison

Ancienne hôtesse de l'air, Tevaite a vu sa trajectoire changer lors de la période Covid. Une prise de conscience, puis une formation dans une école de fleuristes à Paris, l'amène à lancer sa propre activité d'art floral en 2023. Aujourd'hui, elle signe des créations audacieuses qui mettent en lumière les fleurs tropicales, les végétaux locaux et les matières premières du *fenua*, avec une approche artistique. Compositions florales, centres de table, structures végétales... Tevaite aime sortir des codes et surprendre, notamment avec ses mannequins habillés de végétaux, devenus sa signature.

« Une vraie plus-value à mes prestations »

2024 marquait sa toute première participation au Salon des Arts de la Maison en tant qu'exposante. Une expérience marquante pour la créatrice : « Je participe peu aux salons, mais celui-ci est idéal pour mettre en valeur mon travail et apporter une vraie plus-value à mes prestations. On y découvre des créateurs qu'on ne voit pas ailleurs. » Cette précédente édition lui a permis de présenter ses mannequins végétaux et de nouer de nombreux contacts, allant jusqu'à décrocher une commande pendant le salon pour fleurir un événement à bord d'un bateau de croisières. Toujours en quête d'inspiration, Tevaite a depuis suivi plusieurs formations à l'international afin d'explorer d'autres approches de l'art floral.

2025, des nouveautés à découvrir

Le Salon des Arts de la Maison revient pour une troisième édition du **15 au 18 avril**. Le Hilton Hôtel Tahiti accueillera artisans, professionnels et grand public autour de cet événement unique dédié à l'aménagement et à la décoration d'intérieur et d'extérieur. Fort du succès des deux éditions précédentes, le Salon des Arts de la Maison offre une nouvelle fois au public l'opportunité de découvrir des créations originales et locales dédiées aux arts de la maison. Cette année, l'événement s'articule autour du thème « Fare Mātūtū, Fare Taunei, Fare Tauhou » : la maison d'antan, celle d'aujourd'hui et celle de demain.

Retrouvez la suite de cet article sur www.artisanat.pf

<https://www.service-public.pf/art/talent-dartisan-tevaite-et-ses-creations-florales-au-3e-salon-des-arts-de-la-maison/>

PLEINS FEUX

T comme tressage, T comme tīfaifai

Voici deux salons programmés prochainement dans le hall de l'assemblée de la Polynésie française à ne pas rater. Le premier du **23 février au 8 mars** met à l'honneur le tressage traditionnel des Australes. **Le Salon Te Rara'a** fêtera ses 20 ans d'existence à travers une exposition-vente, des ateliers, un concours et un défilé. Le thème de cette année est le « tressage d'antan à aujourd'hui ». L'association Te Rara'a rassemble une communauté originaire de l'archipel des Australes, aujourd'hui installée à Tahiti, profondément attachée à ses terres et son savoir-faire. Le tressage est pour elle un lien vivant entre le passé et le présent, transmis de génération en génération par des gestes précis, patients et chargés de sens.

Le deuxième rendez-vous est celui de la couleur avec **le salon du tīfaifai**. Organisé par l'association Te Api nui o te tīfaifai, ce salon se déroulera du **20 au 25 avril** et aura pour thème cette année « Le bouquet de la mariée ». Une trentaine d'artisans seront prêts à vous accueillir avec leurs créations.